



Nouvelle opération « projets jeunes »

Des adolescents qui se mobilisent pour financer un séjour cet été à Brettheim.

p. 4 Finances communales :

Présentation du budget 2022

p. 6 travaux :

Projet Mairie : Où en est-on ?

FINANCES COMMUNALES 4

Présentation du budget 2022

TRAVAUX 5-6

Mur d'escalade au gymnase
Maison « Eisenreich »
Auvent pour l'escalier du bâtiment Léa Blain
Réfection des chemins
Projet Mairie : où en est-on ?

MAIRIE 6-7

Défibrillateurs
Une caméra piéton pour le policier municipal
Un « goupil » pour les services techniques
En bref...

ENVIRONNEMENT 8

Des actions pour économiser l'énergie
Des actions pour préserver l'environnement
Communiqué de l'ACCA

Social 9

Des résidents de l'EHPAD « Le Clos Fleuri » en sortie médiathèque
Formidable élan de solidarité avec l'Ukraine

Intercommunalité 10

Et notre « Merdaret » ?
Ma bouteille s'appelle revient

ECONOMIE 11

Les nouvelles entreprises :
« 2 roues évasion », Vincent Faugeron

CULTURE 11-12

Médiathèque : Coup de projecteur sur l'auteur : Laurent Petitmangin
Une nouvelle vie pour la fabrique de tulles au Martinon
Succès pour la conférence sur « le chemin du bois... »

ASSOCIATIONS 13

Bienvenue aux nouveaux présidents :
Club de l'Âge d'Or, Amédé'Us, FNACA

ECOLES 14

À l'école maternelle
L'école Léa Blain en classe de mer

JEUNESSE 15

Le collège Olympe de Gouges et les Restos du Cœur
Mise en place d'un « campus connecté »

HISTOIRE 15

Des réfugiés à Chatte

AGENDA 16

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS Centre de soins infirmiers SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie
CLIZEL Armelle
GIRAUD Joanna
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

ROGAN Manuel
33 place de la République
Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

FÉROT Perrine
33 place de la République
Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

> SERVE Robin né le 17 janvier 2022 à Voiron, fils de SERVE Fabrice et de BOQUET Sarah.

> ROUX Joy née le 31 janvier 2022 à Valence, fille de ROUX Guillaume de DEL-DO Alison.

> DUMAS Lycia née le 06 février 2022 à LA TRONCHE, fille de DUMAS Teddy et de ZWIRYK Cynthia.

> PLANTIER Robin né le 12 mars 2022 à Romans sur Isère, fils de PLANTIER Thomas et de CHARBONNOT Elisa.

> DUBOIS Oriane née le 16 mars 2022 à Grenoble, fille de DUBOIS Jérémy et de PIVETTA Romane.

MARIAGES

> Joris CARTIER et Charlene GAMET le 19 mars 2022

DÉCÈS

> CARMINATI Alain le 31 décembre 2022 - 76 ans

> FUGIER Lucette veuve GIRON-dit-METAZ le 13 janvier 2022 - 81 ans

> LE PRADO Louise veuve CHAULET le 21 janvier 2022 - 98 ans

> REVOL Eugène le 04 février 2022 - 94 ans

> HARTL Jean-Noël le 10 février 2022 - 65 ans

> MARRUCHELLI Joseph le 11 février 2022 - 85 ans

> PIGNAL Jacqueline épouse BOBANT le 15 février 2022 - 76 ans

> ARGOUD Marie veuve GAVIN le 18 février 2022 - 95 ans

> OUKSEL Derradji le 09 mars 2022 - 73 ans

> BLACHE Michel le 15 mars 2022 - 83 ans

> GUILLON Georgette veuve BOUYOUD le 23 mars 2022 - 89 ans

> MILLION- FRÉMILLON Lucien le 02 avril 2022 - 94 ans

> MARION Armand le 08 avril 2022 - 90 ans

> ROGNIN Léon le 05 avril 2022 - 91 ans

> BONNETON André le 16 avril 2022 - 89 ans

> ALTMAYER Marie le 17 avril 2022 - 84 ans

> DAURAT Carmen veuve DECAILLON le 15 avril 2022 - 83 ans

> BRUN-COSME-BRUNY Madeleine le 26 avril 2022 - 92 ans

> LANDFRIED Monique épouse CHAPELON le 03 mai 2022 - 80 ans



édito

Chers Chattoises et Chattois,

Le Chatte magazine donne l'occasion aux élus de vous rendre compte de la vie communale et à moi le plaisir de m'adresser à vous directement.

Ce sera d'abord pour vous dire ma fierté d'être votre maire en vous félicitant pour votre sens civique, votre participation à l'élection présidentielle se situe largement au-dessus de la moyenne nationale.

Ce sera ensuite pour dire ma reconnaissance dans votre soutien au peuple ukrainien plongé dans une guerre qui disloque leurs familles, dévaste leur pays et nous rappelle que la paix n'est jamais totalement acquise. Vos dons spontanés et nombreux témoignent de votre sens de la solidarité. Je vous en félicite. Les élus et personnels communaux n'ont pas été en reste.

Les pages qui suivent vous rendront compte par ailleurs, et c'est la tradition dans ce journal du mois de mai, du bilan financier de votre commune en 2021 et des orientations budgétaires pour l'année 2022. Ces orientations budgétaires sont d'une part, contraintes par les dépenses incontournables de fonctionnement et d'autre part, liées aux projets d'investissement que vos élus peuvent programmer grâce à une gestion rigoureuse des finances communales.

Vous savez également mon attachement au soutien financier de nos associations. Les subventions seront reconduites ou renforcées pour les manifestations exceptionnelles.

Le plus important des investissements sera, à partir de cet été, le réaménagement de la mairie. Nul doute que pendant 18 mois environ les habitudes seront perturbées mais je sais pouvoir compter sur votre compréhension et sur celle des employés communaux.

Enfin, malgré un contexte plutôt morose de hausse du coût de la vie, de guerre en Europe, l'été approche et je veux vous encourager à profiter des festivités en cours ou à venir ; fête de la musique, vogue annuelle et son feu d'artifice, etc...

André ROUX, Maire

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Présentation du budget 2022

Budget de fonctionnement :

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Pour 2022, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 124 000 €, elles sont en augmentation de seulement 3% par rapport à la réalisation 2021, expliquée essentiellement par la non-réalisation de certaines manifestations sur la commune en 2021, avec des restrictions sanitaires encore très présentes.

On prévoit une augmentation du poste énergie liée aux contraintes économiques actuelles.

Le poste salaires qui représente 48% des charges réelles de fonctionnement est un poste très stable malgré la mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP), qui concerne l'administration générale, les services techniques, l'école et le périscolaire, la médiathèque, l'animation jeunesse et l'école de musique.

L'enveloppe des subventions aux associations est maintenue en espérant que 2022 leur permettra de reprendre une activité normale (focus ci-après).

Les intérêts de la dette représentent 28 000 €, soit seulement 1,3% des dépenses réelles, ce qui démontre un endettement peu important.

Des recettes de fonctionnement également stables

Pour 2022, pas d'augmentations des taux communaux, l'incidence de la revalorisation des valeurs locatives de 3,4 % décidée par l'Etat entraine des recettes supplémentaires à hauteur de 40 000 €.



Zoom sur les subventions aux associations

Enfance et Jeunesse : 56 755 €

Sportives : 20 860 €

Sociales et caritatives : 14 700 €

Culturelles : 6 700 €

Animations et divers : 10 070 €



Investissement 2022 en € :

1 014 000

1^{ère} tranche de réhabilitation Mairie

613 000

Local associatif (ex-Turgeman)

160 000

Acquisitions diverses et travaux de sécurisation du village

140 000

Réfection voiries

120 000

Acquisitions diverses bâtiments et services

81 000

Solde travaux Léa Blain

75 000

Transition énergétique

47 000

Solde réfection de l'église



Enclos Turgeman



Voirie



École Léa Blain



Mairie

Un endettement maîtrisé

Au 1^{er} janvier 2022, l'encours de la dette est de 2 115 000 €. Il est composé d'emprunts à taux fixes, celui réalisé en 2021 et celui prévu en 2022 ont été contractés à un taux de 0,6491% sur 25 ans.

L'épargne brute (différence entre recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement) est de 700 000 €. C'est cette somme qui, en partie, permet à la commune d'investir.

Mur d'escalade au gymnase



C'est grâce au partenariat entre la mairie, le club AS du collège et l'association Foyer pour Tous que le mur d'escalade a été en partie refait.

L'opération retrait des prises d'escalade a été effectuée par une quarantaine de bénévoles de la section escalade du Foyer pour Tous, dont quinze ados. Il aura fallu 3h pour démonter et nettoyer environ 1 000 prises. Une belle opération dans une bonne ambiance !

Sébastien Augey, titulaire du Brevet d'état escalade (spécialisé dans la création de voies d'escalade pour compétitions notamment), a conçu une cinquantaine de nouvelles voies pour des niveaux très variés 3c à 7b (du débutant au niveau compétition). Pour créer ces voies et positionner les prises, Sébastien Augey aura mis 5 jours. L'association sportive du collège a acheté environ 500 nouvelles prises. Ce qui a permis d'ouvrir une dizaine de voies avec des prises neuves.

Une séance escalade s'est déroulée rapidement après la mise en service, et chaque grimpeur s'est dit très satisfait des nouvelles voies, techniques, homogènes et variées.

Auvent pour l'escalier du Bâtiment Léa Blain



Sur ce bâtiment restauré, restait à « rafraîchir » l'escalier extérieur d'accès à l'école de musique. Non protégé, cet escalier subissait les intempéries et s'avérait dangereux les jours de pluie, ou en hiver avec la neige et le gel.

Les marches et les garde-corps ont été nettoyés et l'ensemble recouvert d'un auvent métallique au toit transparent ; le souci étant de ne pas « écraser » la structure et de nuire à l'esthétique des façades du bâtiment.

Maison « Eisenreich »



Évoquée dans le dernier Chatte magazine, cette maison rachetée par la mairie, située au fond de l'impasse de la Perception, a été détruite. Un large espace a été libéré au cœur du village aérant ainsi un site où l'habitat trop dense empêchait le soleil de pénétrer. La qualité de vie des riverains s'en est immédiatement améliorée. On réfléchit à l'aménagement de ce nouvel espace.

Réfection des chemins



On rappelle que la mairie négocie, après appel d'offres auprès des entreprises de BTP, un marché triennal pour l'entretien des voies communales.

L'échéance du dernier marché passé avec l'entreprise Cheval étant arrivée à son terme en 2021, on relancera l'opération à la fin de cette année pour une tranche 2023-2024-2025.

Les travaux en 2022 s'effectueront sur un reliquat de crédits non consommés dans le précédent marché (56 000 €). Ces travaux de réfection des chemins ont en grande partie déjà été réalisés à savoir :

- > « busage » des caniveaux et reprise partielle du profilé et des enrobés de la route de Bertiquière,
- > reprise des profilés et pose de bicouches sur le « chemin des Taillis », le « chemin des Ports » côté Cabaret Neuf, le « chemin Creux » aux Boudillons et le « chemin de Montloubet » aux Molles.
- > pose de bordures et d'enrobé sur les trottoirs de « l'allée des Peupliers » dans le village.

Projet Mairie : Où en est-on ?

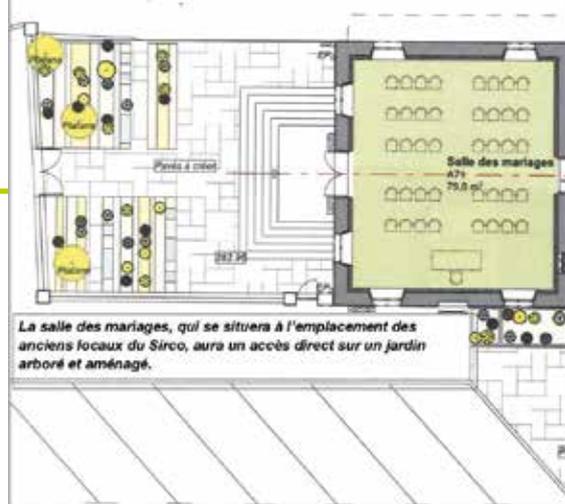
Le journal communal de janvier dernier en évoquait l'historique et les objectifs, le projet d'aménagement élaboré par le cabinet d'architectes Arcane a été validé par le conseil municipal.



Hall d'accueil



Salle des mariages



La salle des mariages, qui se situera à l'emplacement des anciens locaux du Sirco, aura un accès direct sur un jardin arboré et aménagé.

On retiendra principalement : une redistribution, avec accès PMR, de tous les bureaux et services sur deux niveaux, une entrée et une salle d'accueil totalement remodelées et enfin deux grandes salles dédiées, l'une, au rez-de-chaussée, pour les mariages et autres manifestations, la deuxième, à l'étage pour les réunions du conseil municipal.

Après l'avis favorable de la commission d'urbanisme pour les travaux déclarés, après leur validation par les architectes des Bâtiments de France et la commission de contrôle pour les accès PMR, les appels d'offre portant sur 13 lots ont été lancés en mars et les réponses des entrepreneurs reçues jusqu'au 29 avril 2022. Soixante-trois réponses sont parvenues en mairie, l'ouverture des plis a eu lieu le 2 mai dernier.

Ces offres se situent globalement à la hauteur des estimations du bureau d'architectes. l'examen de ces offres, actuellement en cours, devrait permettre au conseil municipal d'arrêter le choix de certaines entreprises.

Les travaux qui vont débuter dès cet été devraient s'échelonner sur 18 mois.

Tout va commencer la première semaine de juillet avec le déménagement de tous les services municipaux dans la Maison des Associations. La mairie sera donc fermée cette semaine-là. À la MDA, les espaces seront spécifiquement aménagés et identifiés pour que tous les usagers y retrouvent les services qu'ils attendent habituellement de leur mairie.

Les photos rendent compte, à titre indicatif, des aménagements prévus.

Défibrillateurs

Ce sont des équipements de sécurité pour intervenir immédiatement sur des personnes victimes d'un malaise cardiaque. Leur utilisation est à la portée de tous et une notice guide les intervenants tout au long d'une éventuelle intervention. Les défibrillateurs sont enfermés dans des boîtiers installés à des points stratégiques fréquentés généralement par un public nombreux.

Dans la commune, vous les trouverez :

- dans les espaces dédiés aux enfants (cantine, espace jeunesse, écoles)
- sur les sites sportifs (gymnase, club de foot au Clos)
- dans les bâtiments communaux (mairie, médiathèque, salles Collenot-MDA et espace Vincendon Dumoulin)
- à l'église.

Une caméra piéton pour le policier municipal

Après avoir demandé et obtenu toutes les autorisations légales auprès des services de l'Etat, notre policier municipal, sera désormais équipé d'une caméra piéton, portée sur lui de façon apparente. Il pourra ainsi, lors d'une intervention et après avoir prévenu verbalement son interlocuteur, déclencher un enregistrement audiovisuel de la conversation.

Pourquoi un tel équipement ? Tout d'abord, pour prévenir les incidents au cours de ces interventions. Ensuite, constater des infractions et poursuivre leurs auteurs par l'apport de preuves.

Et enfin, ce dispositif contribue à la formation des agents de police.

Seul le policier municipal peut accéder à ces enregistrements. Ils sont conservés pendant six mois et effacés automatiquement après ce délai, sauf en cas de procédures judiciaires, administratives ou disciplinaires pour lesquelles la conservation est soumise à des règles très précises, propres à chacune de ces procédures.

Des images de ces enregistrements peuvent cependant être consultées par la police, la gendarmerie, le maire, certains agents de l'Etat, ou d'autres chargés de la formation des policiers.



source : legifrance.gouv.fr

Est-il possible de s'opposer à ces enregistrements ? Non dès lors que l'on est averti de cet enregistrement.

Enfin, il faut noter qu'actuellement, Chatte est la première commune de la Communauté de communes à avoir ainsi équipé sa police.

Un « goupil » pour les services techniques



C'est un petit véhicule destiné à subvenir aux besoins de travaux qui ne nécessitent pas le recours au camion que nos agents communaux utilisent habituellement.

Cet engin très maniable est électrique donc économe et plus écologique que le camion dont on prolonge la durée de vie en le réservant pour les gros travaux.

En bref...

> En raison des prochains travaux de réhabilitation de la mairie, le lieu de réunion des Conseils Municipaux a été déplacé à la Maison des Associations (délibération n°2022-017). Ce changement, effectif depuis le mois d'avril, sera maintenu durant toute la durée du chantier.

> Depuis fin 2021, les demandes de renouvellement des titres d'identité ont connu une hausse inédite. Une augmentation qui s'est encore accentuée ces dernières semaines, à l'approche de la période estivale et des examens de fin d'année scolaire.

A savoir :

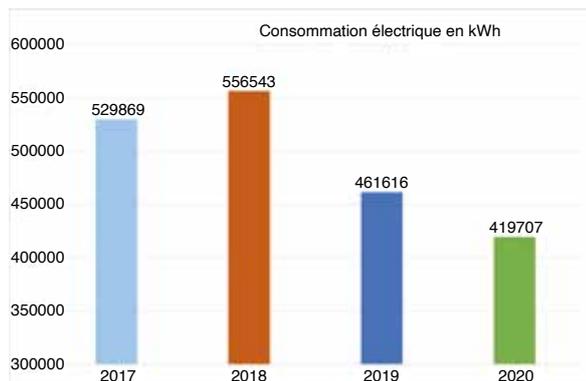
- Une priorisation est mise en place pour les demandes les plus urgentes (raisons professionnelles, personnes ne disposant d'aucune pièce d'identité en cas de vol ou de perte, départ à l'étranger imprévisible pour raison familiale ou de santé). Pour les examens prévus en mai et juin et pour l'inscription au permis de conduire, les cartes nationales d'identité et les passeports expirés depuis moins de 5 ans seront valides.
- Le ministère de l'Intérieur a mis en place un plan d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et cartes d'identité. Ainsi, de nouveaux créneaux de rendez-vous ont été ouverts dans certaines mairies habilitées à traiter ces dossiers. Si vous avez un rendez-vous tardif, vous aurez parfois la possibilité d'avancer ce rendez-vous.

Des actions pour économiser l'énergie

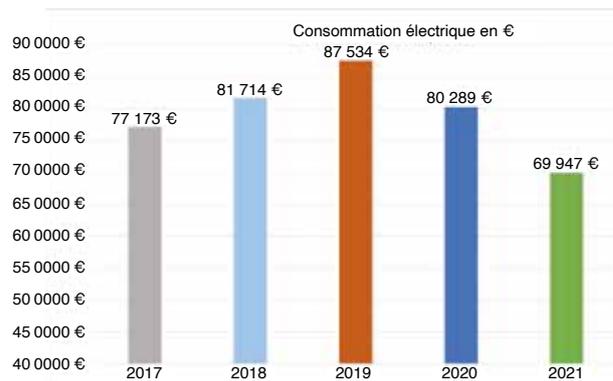
La mise en place de l'extinction automatique de l'éclairage public pendant la nuit, de 23h à 5h du matin est à présent effective sur l'ensemble de la commune.

Depuis quelques années, la mairie s'efforce de diminuer ses consommations électriques sur l'ensemble de ses bâtiments (écoles, salles des fêtes, maison des associations) et notamment sur l'éclairage public en remplaçant les lampes par des ampoules Led moins énergivores.

> **Le premier graphique** montre que la consommation globale de la commune diminue de 24,6% entre 2019 et 2021. Ce qui correspond à une baisse de près d'un quart de la consommation en 3 ans. Il est vrai que la pandémie a sans doute un peu faussé ce résultat.



> **Le second graphique** montre que les dépenses d'énergie ont également baissé de 12,9% entre 2020 et 2021 et ce, malgré l'augmentation du prix de l'énergie.



La mairie poursuit ses actions pour réduire sa consommation d'énergies fossiles. Elle continue à améliorer l'isolation de ses bâtiments et des conduites d'eau chaude. Autre réalisation : l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la M.D.A. pour une production d'électricité en autoconsommation.

Des actions pour préserver l'environnement



Samedi 12 mars a eu lieu sur notre commune, une nouvelle journée de collecte de déchets par l'ACCA. Une quinzaine de personnes ont ramassé dans la nature bidons rouillés, bouteilles, masques et autres débris qui auraient dû être déposés dans les molloks ou emmenés à la déchetterie.

Cette journée a permis de récolter environ 10 m³ de déchets. Le président de l'ACCA, Jean-François Baboy ainsi que les bénévoles ont été impressionnés par ce volume d'ordures récoltées. La commune a soutenu cette belle initiative en mettant à disposition un camion benne.

En fin de collecte, un verre de l'amitié a réuni tous les participants.

N'hésitez pas à participer à ces demi-journées de collecte qui se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité.

Communiqué de l'ACCA

L'ACCA de Chatte, par la voix de son président Jean-François Baboy, tient à communiquer à tous les usagers de la nature (ramasseurs de champignons, vététistes, cavaliers, motos, etc...) que l'application « PROTECT HUNT » permet de connaître sur le territoire communal tous les secteurs où une battue est organisée.

Une seconde application, pour les smartphones « LAND SHARE » permet de localiser les zones de battues organisées dans tout le département de l'Isère.

Ces applications ont été créées avec l'aide du Département, de la Région et de la Fédération Départementale de chasse. Reconnaissons à l'ACCA ses efforts pour permettre à tous de vivre la nature dans le respect de chacun.

Des résidents de l'EHPAD « Le Clos Fleuri » en sortie médiathèque

Au regard des activités proposées quotidiennement aux résidents de l'établissement « le clos fleuri », celle autour du livre revêt une dimension particulière. Le contexte sanitaire avait mis en sommeil ce partenariat avec la Médiathèque.

Ce projet porté par l'animatrice de l'EHPAD, Sandrine Lotte en collaboration avec Annie Garcia Infirmière coordinatrice concilie pour les résidents le plaisir de se déplacer à la médiathèque, de sélectionner un livre parmi un grand choix d'ouvrages et également de bénéficier des commentaires littéraires de la bibliothécaire. Ce lieu de culture a permis aux résidents de profiter pleinement des expositions telles que « Quel avenir pour la forêt ? » mais également « les routes du Vercors » et l'exposition photos « Ombres et lumières ».

Ce partenariat est très prometteur. En cours de réflexion : des groupes de lecture animés par la bibliothécaire à la médiathèque, mais également dans les locaux de l'EHPAD, pour les résidents qui ne peuvent se déplacer, un prêt de livres mensuel.



Formidable élan de solidarité avec l'Ukraine

Très sensibilisée au drame vécu par les Ukrainiens, la population de notre village s'est montrée plus que généreuse à l'appel aux dons pour ces réfugiés. Ce sont des centaines de vêtements chauds, chaussures, produits d'hygiène et de toilette, jouets, produits alimentaires, bouteilles d'eau, sacs de couchages, pansements, antiseptiques et bien d'autres produits de première nécessité qui ont été donnés.

Soigneusement triés et emballés par les secrétaires de la mairie, et des élus, ces dons ont rempli quelque cinquante cartons dûment fermés et étiquetés en français et ukrainien. Ils ont été ensuite transportés vers une plateforme associative à Seyssins, où, de là, ils ont pris la direction de la Pologne.

D'autre part, quelques jours avant, le conseil municipal avait voté un don exceptionnel de 3 000 € en faveur des victimes de cette invasion russe.

Enfin, un appartement propriété de la commune a accueilli une maman ukrainienne et sa fille de quinze ans. Elles viennent d'emménager dans ce logement meublé et équipé grâce à des dons de particuliers et de commerçants locaux. La commune fait tout ce qui est possible pour leur faciliter la vie. L'adolescente de 15 ans, qui vient d'intégrer le collège de Chatte en classe de 3ème, a participé aux activités jeunesse et chantiers jeunes pendant les vacances de printemps.



Et « notre » Merdaret ?

> Qu'en est-il des travaux ?

L'essentiel des travaux ayant déjà été réalisé par la commune, une nouvelle étude en 2019, a révélé que ceux-ci avaient été efficaces et constituaient une bonne amélioration de la protection de notre village face au risque d'inondation.

L'étude qui a permis ce constat s'appuie sur un relevé topographique de haute technologie effectué par un avion qui a survolé toutes les collines qui alimentent notre cours d'eau. Un modèle mathématique a permis de simuler avec une extrême précision les crues au regard des précipitations qui affectent le bassin versant du Merdaret et de tous les ruisseaux qui s'y déversent.

Bien sûr, des travaux restent à mettre en œuvre pour gérer les eaux de débordement du Merdaret via ce qui, dans le programme, était appelé « parcours à moindre dommage ». C'est le SYMBHI* qui suit le dossier et qui définira les travaux qui sont à prévoir.

*Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

> Qu'en est-il de son entretien ?

Le SYMBHI, et la commune en tant que propriétaire, ont mené des travaux d'élagage des arbres et d'entretien de la végétation afin de prévenir la formation de barrages ou embâcles qui pourraient générer des débordements dans le village.

On en appelle à la vigilance de chacun pour proscrire tout dépôt de déchets ou bois coupés dans le lit de la rivière. Ceux-ci pourraient être entraînés par le courant, polluer le ruisseau ou perturber l'écoulement des eaux.



**On rappelle qu'une rivière est un écosystème dynamique dont le fonctionnement ne doit pas être perturbé.
Les propriétaires assurent le libre écoulement des eaux et la préservation de la faune et la flore par
l'entretien de la végétation et des berges.**

**A l'exception de l'entretien courant, les travaux dans son lit sont interdits sans autorisation
(creusements, déviations, barrages).**

Ma bouteille s'appelle revient

Samedi 14 mai Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et Biocoop ont inauguré, en présence de différents élus du territoire, un nouveau dispositif de collecte, lavage et remise en circuit de bouteilles en verre « ma bouteille s'appelle revient ! ».

Son principe :

Collecter des bouteilles en verre, les laver, les redistribuer, pour une démarche circulaire et vertueuse. Ce circuit court permet de diminuer les consommations énergétiques, émettrices de CO₂, pour le traitement (transport, refonte) des verres.

Son application et les acteurs concernés :

> Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté achète le conteneur spécifique de collecte de bouteilles en verre et le met à disposition du magasin Biocoop (Chatte). Ce dernier se charge de la récupération des bouteilles, sans leur bouchon. Seules les bouteilles ayant des pictogrammes « rapportez-moi pour réemploi » ou « consigne » sont concernées. Dans la période de test, cette collecte se limite aux bouteilles vendues et identifiées par l'enseigne.

> La société Locaverre (gestionnaire du dispositif) achemine le conteneur jusqu'à sa station de lavage de Chabeuil (Drôme). Une fois lavées, les bouteilles repartent dans le circuit de distribution auprès de producteurs adhérents.

Selon les résultats de cette phase d'expérimentation, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté pourrait ajouter de nouveaux conteneurs si nécessaire.



Les nouvelles entreprises

> « 2 roues évasion »



Cette nouvelle entreprise, dirigée par Cécile et Philippe Tarrantola, est en mesure de vous proposer des balades accompagnées en trottinettes électriques tout terrain. Philippe, guide diplômé, se trouvera à la tête d'un groupe de huit personnes maximum à partir de 12 ans.

Cécile fermera la randonnée qui se déroulera soit dans les Cham-

barans, soit dans le Royans. Idéal pour des sorties en famille, entre amis..., une occasion de découvrir notre belle région sans trop d'efforts.

Pour prendre contact :

tél. : 06.31.10.74.21

mail : 2rouesevasion.isere@gmail.com

Site Internet : www.2rouesevasion-isere.com

> Vincent Faugeron (ferronnerie, métallerie)



C'est route des tuileries que Vincent Faugeron a ouvert son atelier de soudure en décembre 2020. Passionné par ce métier depuis 22 ans, il a pratiqué dans différentes entreprises de la Drôme des collines.

Son travail est destiné majoritairement aux particuliers avec la création d'escaliers, pergolas, garde-corps, portails... Il collabore avec des artisans sur des chantiers de rénovation ou de construction nouvelle ainsi que des aménagements paysagers. Dernièrement, il a réalisé pour la commune de Chatte la couverture de l'escalier extérieur de l'école Léa Blain.

Vous pouvez le contacter :

tél. : 07.88.05.33.02 - mail : metallerie-vincent@orange.fr

culture

Médiathèque

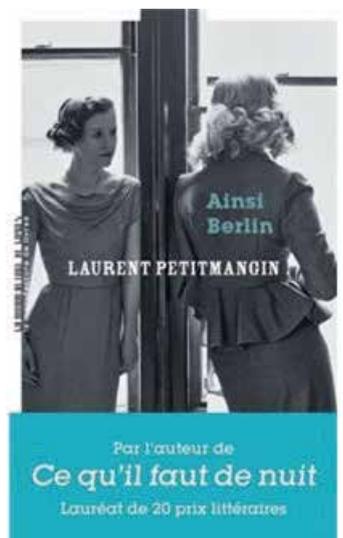
Coup de projecteur sur l'auteur: Laurent Petitmangin

Cet écrivain a su, en deux romans, être au cœur de l'actualité.

Le premier, « Ce qu'il faut de nuit », nous replonge dans la précédente élection présidentielle avec le face à face Macron-Le Pen, avec pour toile de fond, l'histoire d'une famille sinistrée par le chômage et la maladie.

Le deuxième, « Ainsi Berlin » nous décrit une Europe en pleine reconstruction après la seconde guerre mondiale, à travers le regard d'un homme amoureux de deux femmes littéralement opposées : la première sacrifie tout à sa patrie, alors que la seconde ne rêve que de liberté.

Comment font les auteurs pour anticiper l'actualité de notre histoire ? C'est pour répondre à cette question et bien d'autres que nous aurons le plaisir de recevoir l'auteur le samedi 18 juin à 14h00 à la médiathèque de Chatte, pour une rencontre dédicace.



Une nouvelle vie pour la fabrique de tulles au Martinon



Vue du bâtiment au début du siècle

La « Fabrique de Luddites », projet de tiers lieu culturel, s'installe à Chatte. Acquis il y a tout juste un an par la SCI La Fabrique, l'ancienne usine P.Fouillant, sur la route du Martinon, entame petit à petit sa mue vers un lieu consacré à l'art et à l'artisanat en lien avec la nature.

Mené par l'artiste Xavier Antin et animé par un collectif d'artistes et d'artisans, le projet réunira à terme des habitations, un gîte, des ateliers (ébénisterie, coutellerie, céramique, impression), une salle polyvalente, un restaurant et un jardin expérimental.

Si les travaux débutent à peine, « La Fabrique des Luddites » s'ouvre déjà au public en animant deux chantiers participatifs cet été : du 4 au 8 juillet et du 1er au 5 août.

Au programme : maçonnerie à la chaux et terrazzo (granito), mais aussi projections et concerts.

Pour plus d'informations : www.fabriquedesluddites.org

Succès pour la conférence sur « le chemin du bois... »

Dans le cadre de la saison culturelle « l'Appel de la Forêt en Isère » organisé par le Département, Jean-Pierre Pérazio de l'association « Si Pont en Royans m'était Conté » était invité par la commission culture de la commune, pour une conférence intitulée « Le chemin du Bois, du Vercors à notre pays (1900 à 2022) ».

Le conférencier a commencé par l'histoire des Papeteries Bergès de Lancey et leurs immenses coupes de bois sur les plateaux du Vercors ; A cette époque, année 1912, le Vercors est désenclavé, le bois peut descendre par les premiers camions vers les gares de Saint Hilaire, La Sône, Saint Marcellin pour rejoindre Lancey. Les premiers touristes sont là aussi pour venir visiter le Vercors. Les hôtels se créent pour héberger une clientèle aisée.

Un gros volet de l'exposé a ensuite été consacré à la descente durant ces 100 ans des Grands Goulets, des Gorges de la Bourne avec la fameuse traversée de Pont en Royans, s'en est suivi l'évolution des camions et leurs méthodes de chargement.

Les charbonniers des Coulmes ne furent pas oubliés, leurs durs métiers en forêt, leur présence dès l'allumage

de la charbonnière était indispensable et constante, toute la famille travaillait, des italiens pour la plupart dont beaucoup sont restés au pays : Mocellin, Benacchio, Gheno, Zanella, Todesco, Locatelli...

En deuxième partie, il a évoqué les coupes de bois actuelles destinées à la fabrication des plaquettes forestières, et les nombreuses entreprises locales qui travaillent sur ce créneau. Les chaufferies des grandes villes (Grenoble, Valence, Chambéry) sont gourmandes en plaquettes, les volumes demandés étant importants, les engins d'abattage, débardage, broyage ont forcément évolué en dimension et puissance.

Autre composant du chauffage au bois individuel, les granulés bois, fabriqués uniquement avec de la sciure de bonne qualité, secteur en pleine expansion comme par exemple l'usine Pradier au Grand Serre que notre conférencier a pu visiter.

Une belle soirée, la salle était comble, le public ravi, les expos photos appréciées et l'occasion pour beaucoup de se retrouver.



Bienvenue aux nouveaux présidents !



Club de l'âge d'Or

Après neuf ans d'engagement en tant que président de l'association Le Club de l'âge d'Or, André Renevier laisse la présidence à Françoise Fromant-Clos (3^{ème} au 1^{er} rang).

Le nouveau bureau est ainsi composé :

Vice-présidents : Nicole Faure et Joseph Gamet
Trésorière : Suzette Gauthier - Adjointe : Jeanine Reynet

Secrétaire : Josiane Cretenet - Adjointe : Marie-Thérèse Favet

L'association basée sur l'amitié et la convivialité est ouverte à tous, retraités ou non. Le Club propose diverses activités telles que gym, marche, boules lyonnaises et jeux de société.

Des voyages et des manifestations sont également organisés afin de partager des moments conviviaux.

Amédé'Us

Après avoir présidé durant plus de 20 ans l'association du patrimoine chattois Amédé'us, Jean-François Giraud a passé le relais depuis le 03 mai dernier à Thérèse Cigna, nouvelle présidente.

Les autres membres du bureau sont : Micheline Revet, Secrétaire, Danielle Truchet, Trésorière et Elisabeth Noblot, Trésorière-adjointe.

L'association Amédé'Us a pour vocation de recenser le patrimoine chattois et d'organiser des expositions à thèmes. Elle s'oriente également vers de l'animation pour permettre aux Chattois de participer plus activement aux manifestations.



Thérèse Cigna

FNACA



Depuis quelques semaines, un nouveau bureau a été élu à la tête de la FNACA. Le président est Bernard Duret, secondé par André Gamet vice-président. Georges Favier est secrétaire, Ginette Avon, secrétaire adjointe, Gabrielle Odoit, trésorière et Maryse Bazzoli trésorière adjointe.

Le comité de Chatte regroupe plus de 130 personnes.

Rappelons que la FNACA est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Ses buts sont :

- Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962)
- Agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

À l'école maternelle

Les projets pédagogiques ont été encore nombreux ces dernières semaines :

Les élèves ont bénéficié de plusieurs séances de travail avec l'artiste plasticienne Maud Bonnet, au cours des mois de mars et d'avril. Ainsi, les enfants ont créé, à partir de matériaux et objets de récupération, des personnages et animaux en 3D, ainsi que des décors inspirés de contes et histoires étudiés en classe. Leurs belles réalisations sont exposées dans le hall de l'école.



En parallèle, la classe de MS/GS d'Agnès Kasnicki a participé à la création d'un spectacle de danse dans le cadre de « Danse en Isère », avec plusieurs interventions de Juliette Vougeot de la Compagnie 158. Les élèves se sont produits le 10 mai dernier au Diapason, avec sept



autres classes retenues pour ce projet. Côté sport, les GS peuvent aussi cette année bénéficier des traditionnelles séances à la piscine.

Enfin, les enfants ont également participé à une action de sensibilisation à l'environnement (diminution et tri des déchets) dans le cadre d'une animation proposée par l'association Espace Nature Isère et financée par SMVIC.

L'école Léa Blain en classe de mer !

Reporté depuis deux ans, le projet de classe de mer s'est enfin concrétisé début avril ! Ainsi, 153 élèves de l'école Léa Blain sont partis dans le Var, au Pradet, pendant une semaine, avec leurs enseignants et plusieurs accompagnateurs (Gérald, Marie-Pierre, Laetitia, Cécile, Wendy et Quentin).

Hébergés dans un centre idéalement situé à côté de la plage et du port, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont été sensibilisés à la découverte du milieu marin et ceux de CM1 et CM2 ont été initiés à la pratique de la voile.

Ce très beau séjour, qui a enchanté les enfants, a été conçu par l'équipe enseignante, qui s'est beaucoup investie pour monter ce projet.

Le Sou des écoles s'est également mobilisé pour financer cette classe de mer, qui a bénéficié d'une participation de la mairie et de la coopérative scolaire, afin d'en réduire le coût pour les familles.



Le collège Olympe de Gougues et les Restos du Cœur

Les élèves, membres du Conseil de Vie Collégien, ont organisé une collecte au profit des Restos du Cœur. Durant toute une semaine, les élèves ont été nombreux à apporter leurs dons.

Cette initiative, renouvelée chaque année par nos élèves, est déjà en cours de préparation.



Mise en place d'un « Campus connecté »

Un campus connecté, situé à Saint-Marcellin, permet à nos étudiants de suivre une formation de leur choix près de chez eux. Il accueille en priorité les habitants de la communauté de communes SMVIC, titulaires du baccalauréat qui souhaitent engager ou reprendre des études supérieures. Ce lieu convivial, collaboratif et connecté est situé au **numéro 2 de l'avenue du Collège, à Saint-Marcellin**.

Une tutrice professionnelle est sur place pour accompagner les étudiants qui trouvent en ce lieu toutes les formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, de nombreux diplômes allant du BTS au Master leurs sont accessibles.

Pour plus d'info sur ce lieu, contacter le 04.76.64.25.17 ou campusconnecte@saint-marcellin.fr.



histoire

DES RÉFUGIÉS À CHATTE

Le 10 mai 1940, l'Allemagne lance l'offensive par les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg. Le 13 mai, les divisions allemandes franchissent la Meuse à Sedan et déferlent vers le nord-ouest et vers le sud. La bataille de France tourne à la débâcle.

La peur jette sur les routes des milliers de civils, de soldats, d'officiers sans armes : c'est l'Exode.

Pendant un mois, la moitié de la France s'est vidée de ses hommes, qui arrivent dans les départements libres où on les accueille tant bien que mal.

C'est ainsi que Chatte prit en main des réfugiés, venus pour la plupart de Franche-Comté. La secrétaire de mairie, Lucie Ageron-Berger et les jeunes filles du patronage, parmi lesquelles Léa Blain, les accueillirent avec une grosse soupe. Puis, on les logea dans des maisons

inoccupées : dans celle du laitier encore mobilisé, au Clos, dans la salle de musique (actuellement salle de couture), au patronage (actuellement maison Chojcan) et chez l'habitant.

Le 22 juin, l'armistice fut signé et permit le reflux des réfugiés. Quelques-uns restèrent à chatte ; un réparateur de vélos au bourg, des opposants politiques et surtout des Juifs. Ces derniers vivaient à la pension Abric. Leur vie allait dépendre de l'évolution de la guerre.

1962, ARRIVÉE DES PIEDS-NOIRS

En 1962, les Accords d'Évian mettaient fin à 7 ans de conflit entre la France et l'Algérie. La rupture entre les communautés algérienne et française obligea les Français d'Algérie et des Harkis à venir vivre en métropole. Une dizaine de familles s'installèrent définitivement à Chatte où elles avaient trouvé logement et travail.

Vendredi 10 juin 2022

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ESPACE DE VIE SOCIALE

20h00 - Maison des Associations Paul Bossan

Samedi 11 juin 2022

CABARET DE CINÉMA

par l'association « à bientôt j'espère »

20h00 - La Galicière - Une sélection de pépites documentaires et de petits plats pour l'accompagner.

15 €/20 € - Sur réservation (places limitées)

<https://www.a-bientot-j-espere.org>

Mardi 14 juin 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMR

18h00 - Maison des Associations Paul Bossan

Samedi 18 juin 2022

RENCONTRE/DÉDICACE AVEC LAURENT PETITMANGIN

14h00 - Médiathèque

Samedi 18 juin 2022

SOIRÉE DANSANTE « SOSIE EDDY MITCHELL »

organisée par Les Dugomier

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin (30 €)

Mardi 21 juin 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE

18h30 : Chœur d'hommes Entresol (parvis MDA)

19h00 : Concours de chant « Si ça vous chante » Salle des fêtes Collenot

20h30 : Concert « On s'serre les coudes » (parking la Forge)

Mercredi 22 juin 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE DES P'TITES OREILLES

de 14h00 à 17h00 (Médiathèque)

Dimanche 26 juin 2022

FÊTE D'ÉTÉ DE L'AEP

Espace Vincendon Dumoulin

Mardi 28 juin 2022

CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 (Médiathèque)

Samedi 02 juillet 2022

GALA DU CLUB DE DANSE

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Mercredi 06 juillet

FÊTE DE L'ÉTÉ !

Vente de livres, spectacle, atelier... - Médiathèque

Samedi 09 juillet 2022

CONCERT « THE FRENCH BASTARDS »

20h00 - La Galicière - Entrée libre (en partenariat avec le Département de l'Isère) - The French Bastards jouent avec les codes du jazz et de la musique de films en y intégrant les rythmiques trépidantes de la jungle et de l'électro.

Dimanche 10 juillet 2022

CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE

organisé par les Z'amis chattois de la pétanque

8h30 : tête à tête - 14h00 : triplette mixte

Inscriptions 1 h avant - Espace Vincendon Dumoulin

Vendredi 22 au dimanche 24 juillet 2022

VOGUE

Vendredi 05 août 2022

DON DU SANG

de 16h30 à 19h45 - Salle des fêtes Collenot

INFO DÉCHETTERIE MOBILE

Vendredi 15 juillet 2022 et Jeudi 15 septembre 2022

Parking de l'église à CHATTE

de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

PROGRAMME DE LA VOGUE !

Vendredi 22 juillet 2022

18h30 : Quizz pour enfant avec parade de mascotte et maquillage - Parcours ludique pour les enfants

20h30 : Loto (de nombreux lots à gagner)

Samedi 23 juillet 2022

13h30 : Concours de doublettes par les Z'amis chattois de la pétanque

20h30 : La nuit des sosies « Claude François et Dalida »
Repas spectacle

Dimanche 24 juillet 2022

7h00 : Vide grenier - Animations trottinettes tout terrain par « 2 roues évasions »

7h30 : Randonnée pédestre

8h30 : Concours « tête à tête » par les Z'amis chattois de la pétanque

13h30 : Concours de triplettes par les Z'amis chattois de la pétanque

19h30 : Repas ravioles

21h00 : Concert

22h30 : Feu d'artifice

Pendant 3 jours fêtes foraine animations et snacks.

Samedi 27 août 2022

CINÉMA EN PLEIN AIR

21h00 - Stade du Clos

Samedi 10 septembre 2022

CHALLENGE MOCELLIN

organisé par l'Amicale Boules - Espace Vincendon Dumoulin

Samedi 17 septembre 2022

LOTO ORGANISÉ PAR TINTAMART

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Samedi 17 septembre 2022 et Dimanche 18 septembre 2022

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

à la Galicière de 14h00 à 18h00 : Visites guidées déambulatoires - 2 €/personnes - Gratuit pour les - de 12 ans

Dimanche 18 septembre 2022

JEU DE PISTE POUR LES FAMILLES

organisé par l'AFR et Amédé'us dans le cadre des journées du Patrimoine

Samedi 24 septembre 2022

PIÈCE DE THÉÂTRE « INTRA MUROS »

par « Les Tréteaux de la Cumane »

20h00 - Salle des fêtes Collenot

Dimanche 25 septembre 2022

CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE

organisé par les Z'amis chattois de la pétanque

8h30 : tête à tête

14h00 : doublette féminine

Inscriptions 1 h avant - Espace Vincendon Dumoulin

Mercredi 28 septembre 2022

CONCOURS INTERCLUBS PÉTANQUE

organisé par le Club de l'Âge d'Or

13h00 - Espace Vincendon Dumoulin - 6 €/personne

Samedi 1^{er} octobre 2022

SOIRÉE DANSANTE AVEC L'ORCHESTRE NOSTALGIA

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin (28 €)

Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022

SALON DU MARIAGE

Espace Vincendon Dumoulin

Vendredi 14 octobre 2022

CONCERT

organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang

Espace Vincendon Dumoulin

Du vendredi 14 au dimanche 16 octobre 2022

LES SOIRÉES DU CINÉMA ALLEMAND

organisées par le Comité de jumelage - Salle des fêtes Collenot